

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
I- Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 11, numéro 4, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701117ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701117ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Louthood, L. (1980). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 11(4), 729–742. <https://doi.org/10.7202/701117ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUTHOD*

I - Les relations extérieures du Canada

(juillet à septembre 1980)

A — Aperçu général

Les mois d'été n'ont été caractérisés par aucun changement dans l'orientation générale de la politique étrangère canadienne. Toutefois, l'ouverture, à la fin du mois d'août, de la 11^e Session spéciale des Nations Unies allait amener les dirigeants canadiens à réfléchir sur les implications du dialogue Nord-Sud. Nous aurons l'occasion, dans les pages qui vont suivre, de parler de la conséquence immédiate de ces réflexions sur les politiques d'aide au développement. Plus généralement, nous rapporterons les événements qui ont caractérisé le suivi des relations entretenues par le Canada avec les différentes parties du monde.

Dans une allocution prononcée devant l'Association des parlementaires pour un ordre mondial, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, notait que

le désarmement libérerait des ressources susceptibles d'être consacrées au développement, mais seul, il ne pourrait garantir leur utilisation à cette fin¹.

Ce parti-pris en faveur du réalisme nous permet de comprendre, entre autres choses, la position de vigilance recommandée par le ministre Gilles Lamontagne en matière de politiques de défense.

B — Les politiques de défense

Dans une interview télévisée, le 14 juillet, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne insistait sur la nécessité d'armer l'Occident afin que celui-ci puisse continuer d'opposer aux intentions belliqueuses de l'URSS une force de dissuasion crédible. Pour illustrer la contribution canadienne à cet effort défensif, M. Lamontagne attirait l'attention sur le fait que son ministère a été le seul à se voir accorder une augmentation budgétaire². Quelques jours plus tôt, on révélait devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale que le budget alloué à la défense s'élèverait à \$ 5,049, 434,000 pour l'année financière 1980-81³. Suite aux déclarations de M. Lamontagne, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, précisait que la politique canadienne en matière nucléaire demeurait inchangée et que, de façon générale, le pays n'envisageait pas d'augmenter le nombre de ses armes stratégiques⁴.

Au cours de l'été, l'armée canadienne participait à différents exercices dans le cadre de l'OTAN ou de la coopération militaire canado-américaine. Ainsi, du 10 au 24 septembre, des navires et des avions canadiens prenaient part à un exercice dans l'Atlantique Nord, la

* *Documentaliste, C.Q.R.I.*

1. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 23 septembre 1980, p. 7.

2. *Le Devoir*, 14 juillet 1980, p. 11.

3. Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, Procès-verbal, 10 juillet 1980, p. 9A: 9-11, cité par *Defence Newsletter*, vol. 3, no 8, p. 4.

4. *Le Devoir*, 15 juillet 1980, p. 2.

Manche, la mer du Nord et la mer de Norvège⁵. De plus, du 15 au 26 septembre, le Canada participait à un exercice aérien dans le centre de l'Europe, de même qu'à des opérations terrestres au sud-ouest de Nuremberg⁶. Par ailleurs, des équipes de chasseurs-intercepteurs des armées canadienne et américaine s'entraînaient au-dessus du Golfe du Mexique, à compter du 29 septembre⁷.

Le 17 septembre, M. Gilles Lamontagne affirmait que son gouvernement n'avait pas l'intention de « désunifier » les Forces armées canadiennes, en dépit des recommandations du groupe de travail chargé d'étudier cette question au cours de l'automne 1979. Toutefois, 20 des 30 recommandations seraient réalisées. Elles portent, entre autres, sur les problèmes suivants :

l'importance accrue accordée au plan de mobilisation, les lacunes dans le système d'approvisionnement, l'équilibre entre les affectations en mer et à terre⁸.

Quatre jours plus tard, le ministre de la Défense s'envolait pour l'Europe. Il devait visiter les unités canadiennes stationnées en République fédérale d'Allemagne et à Chypre. Avant de rentrer au Canada, M. Lamontagne rencontrait M. Lelio Lagorio, ministre italien de la Défense. Leurs entretiens devaient porter sur la participation à l'OTAN⁹.

C — Le Canada et l'ONU

La 35^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvrait à New York le 16 septembre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, dirigeait la délégation canadienne¹⁰. Dans son allocution du 22 septembre, le secrétaire d'État insistait sur la nécessité, pour les Nations Unies, d'accepter les changements politiques et économiques au niveau international. Plus particulièrement, M. MacGuigan soulignait l'importance d'établir un dialogue harmonieux entre les représentants des deux hémisphères¹¹.

Le Canada, au cours de l'été, a participé à plusieurs discussions tenues sous l'égide des Nations Unies. On évoquera brièvement, dans les lignes qui vont suivre, sa participation au dialogue Nord-Sud, à la Conférence sur le droit de la mer et, enfin, à la 23^e assemblée générale de l'OACI.

1 — LE DIALOGUE NORD-SUD

M. Mark MacGuigan dirigeait la délégation canadienne lors de la 11^e session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies. La session se tenait à New York, du 25 août au 15 septembre. Son objectif principal était d'aplanir les difficultés dans le dialogue Nord-Sud, afin de rendre possible l'ouverture d'une conférence sur l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial¹².

Dans son discours d'introduction à la session, M. MacGuigan en soulignait l'importance et affirmait que le Canada était disposé à prendre ses responsabilités, espérant que les autres nations en feraient autant¹³. Constatant les difficultés rencontrées au cours des discussions, le

5. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 72* (20 août 1980).

6. *Idem.*, *Communiqué no 76* (10 septembre 1980) et *Communiqué no 74* (9 septembre 1980).

7. *Idem.* *Communiqué no 78* (26 septembre 1980).

8. *Le Devoir*, 18 septembre 1980, p. 4.

9. Ministère de la Défense, *Communiqué no 77* (21 septembre 1980).

10. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 78* (5 septembre 1980).

11. *Le Devoir*, 23 septembre 1980, p. 1 et 10.

12. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 70* (21 août 1980).

13. *Idem.*, *Discours* 26 août 1980, p. 8.

secrétaire d'État révélait, dans son discours de clôture, les nouveaux engagements que le gouvernement canadien entendait prendre en matière d'aide au développement :

À la suite des délibérations du Cabinet tenues ces derniers jours, le Gouvernement du Canada a décidé de renverser la tendance des dernières années selon laquelle l'aide publique canadienne au développement diminuait par rapport au PNB. En conséquence, notre APD atteindra 0,5% du PNB d'ici le milieu de la décennie. Notre intention, par la suite, est d'accepter la nécessité de hausser le niveau de l'APD à 0,7% du PNB avant la fin de la décennie¹⁴.

2 — LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

La 9^e session de la Conférence sur le droit de la mer s'ouvrait à Genève le 22 juillet. Elle devait se poursuivre jusqu'au 29 août. M. Mark MacGuigan dirigeait la délégation canadienne. L'objectif de la conférence était de compléter les textes devant servir d'ébauche à l'adoption d'une convention internationale. Pour sa part, le Canada proposait de demander

aux participants de la Conférence de se pencher sur le problème de la protection des stocks de poissons qui chevauchent la limite de 200 milles des zones économiques ou zones de pêche exclusives¹⁵.

Même si les délégués n'ont pas réglé toutes les questions touchant au problème de l'exploitation des fonds marins, une étape importante a été franchie puisqu'ils se sont mis d'accord

sur la nécessité du consensus pour les décisions les plus importantes, de la majorité des trois quarts pour les décisions financières et budgétaires, de la majorité des deux tiers pour le reste¹⁶.

On prévoit, d'ailleurs, qu'une autorité internationale soit mise sur pied pour administrer l'exploitation des fonds marins échappant aux juridictions nationales. Selon les estimations, la prochaine réunion de la Conférence devrait suffire à régler les dernières questions litigieuses¹⁷.

3 — L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

La 23^e assemblée générale de l'OACI s'ouvrait à Montréal le 16 septembre dernier. Les questions à l'ordre du jour étaient les suivantes : l'adoption du programme de travail et du budget de l'organisation pour les trois prochaines années, de même que l'épineux problème de l'approvisionnement en carburant.

Dans son discours de bienvenue, prononcé devant les délégués de 146 pays membres, le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin évoquait les difficultés rencontrées dans les pourparlers visant à modifier l'accord aérien, conclu en 1965-66, entre le Canada et la Grande-Bretagne. Selon M. Pépin, plusieurs pays s'intéresseraient à ces discussions dans le but éventuel de réclamer, dans leurs ententes bilatérales, des avantages similaires à ceux qui seront accordés au cours de ces négociations¹⁸.

À l'issue de l'assemblée générale, on apprenait que le budget accordé à l'assistance technique, qui s'élevait à \$53 millions cette année, atteindrait \$100 millions en 1984¹⁹.

14. *Ibid.*, 15 septembre 1980, p. 2.

15. *Idem.*, *Communiqué no 59* (28 juillet 1980).

16. *Le Devoir*, 2 septembre 1980, p. 5.

17. *The Globe and Mail*, 18 septembre 1980, p. B 24.

18. Françoise CÔTÉ, *Le Devoir*, 17 septembre 1980, p. 15.

19. Robert GIBBENS, *The Globe and Mail*, 23 septembre 1980, p. B 10.

D — Les relations canado-américaines

Nous avons regroupé sous quatre rubriques les principales questions abordées par les représentants américains et canadiens dans leurs échanges bilatéraux au cours de l'été ont été regroupées sous quatre rubriques. On abordera ainsi successivement des questions énergétiques, des problèmes touchant l'environnement, des pêcheries et, enfin, des négociations sur diverses autres questions de nature commerciale ou financière.

1 — LES ÉCHANGES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

Dans les premiers jours du mois de juillet, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, annonçait que son gouvernement envisageait la possibilité d'imposer une taxe sur les exportations d'électricité vers les États-Unis. Entre autres raisons, cette mesure se justifierait par le désir de mettre fin à une injustice : en effet, à l'heure actuelle, seules les exportations d'huile sont imposées, ce qui alourdit le fardeau fiscal des provinces de l'Ouest, principalement de la Saskatchewan²⁰. Toutefois, tandis que la Colombie-Britannique et l'Alberta critiquent la taxation prévue sur leurs exportations de gaz naturel, les provinces productrices d'énergie hydro-électrique sont, pour leur part, défavorables à l'application d'une mesure semblable sur leurs ressources. À la fin de septembre, le gouvernement fédéral n'avait pas encore pris de décision finale pour trancher la question²¹.

Le 17 juillet, M. Marc Lalonde annonçait devant la Chambre des Communes que le Cabinet venait de donner son accord à la mise en chantier du tronçon canadien du gazoduc qui, de l'Alaska, devra acheminer le pétrole vers la Californie. La décision canadienne a été prise après que le président américain, M. Jimmy Carter, ait assuré que son gouvernement garantissait le financement du gazoduc dans son ensemble. Le projet est évalué à \$24 milliards. Les déboursés canadiens devraient être d'environ \$1,6 milliard. Le tronçon sud devra acheminer les exportations de pétrole albertain vers les États-Unis jusqu'à ce que l'ensemble de la construction soit achevée²², c'est-à-dire jusqu'en 1986-87, selon les plus récentes estimations²³.

Vers la mi-août, l'agence canadienne chargée de la question du pipe-line de l'Alaska, acceptait le plan proposé par la compagnie Foothills²⁴. Les premières livraisons de pétrole vers la Californie devraient être effectuées en mai 1981, soit au moment où les installations de la partie sud du projet américain pourront être utilisées²⁵.

2 — L'ENVIRONNEMENT

Après plusieurs mois de discussion, les représentants des gouvernements canadien et américain ont signé, le 5 août dernier, un mémorandum d'intention par lequel ils s'engagent à négocier un accord visant à réduire la pollution atmosphérique transfrontière. Jusqu'à la conclusion de cet accord, les deux gouvernements s'engagent à

- encourager l'application rigoureuse des lois et règlements existants (...) pendant la période d'élaboration de nouvelles stratégies et politiques nationales de contrôle;
- se notifier et se consulter au préalable quant aux activités et aux modifications de politiques, règlements ou pratiques susceptibles d'influer sur la dissémination transfrontière des polluants;
- accroître la coopération en ce qui a trait aux études scientifiques, à la surveillance de la pollution atmosphérique et à la recherche sur les techniques de lutte contre la pollution²⁶.

20. *The Globe and Mail*, 7 juillet 1980, p. 4.

21. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 17 septembre 1980, p. B 2.

22. *Le Devoir*, 18 juillet 1980, p. 1 et 8.

23. *The Globe and Mail*, 5 août 1980, p. B 2.

24. *Ibid.*, 13 août 1980, p. B 2.

25. Jeff CARRUTHERS, *op. cit.*, 17 septembre 1980, p. B4.

26. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 65*, (5 août 1980), p. 2.

Par ailleurs, des consultations entre des représentants des gouvernements de la Saskatchewan et du Montana débouchaient, à la fin de septembre, sur la conclusion d'un accord visant à éviter que le fonctionnement de la centrale électrique établie sur la rivière Poplar ait des incidences imprévues sur l'environnement aux États-Unis. Un comité de contrôle des eaux de la rivière Poplar a été créé afin d'assurer la mise en oeuvre de l'Accord. Selon le ministère des Affaires extérieures, le nouvel accord contribuera à assurer « que les mesures de protection requises par le gouvernement de la Saskatchewan et le gouvernement du Canada sont suffisantes²⁷ ».

3 — LES PÊCHERIES

Le 29 juillet, le responsable canadien des négociations canado-américaines en matière de pêcheries, M. Marcel Cadieux, se rendait à Washington pour y recevoir une offre américaine destinée à régler la guerre potentielle sur la pêche du thon. Le litige s'explique par la non-reconnaissance par les Américains du principe de juridiction exclusive sur une zone de 200 milles, lorsqu'il s'agit d'espèces de poissons très migratoires, comme le thon. À son retour de Washington, M. Cadieux estimait qu'il serait difficile d'en arriver à un règlement avant la période de pêche du thon, prévue pour la fin août²⁸.

Néanmoins, le Canada et les États-Unis procédaient à un échange de notes, le 22 août 1980, afin d'établir un règlement provisoire du contentieux. En vertu de l'entente, les pêcheurs américains ont pu, au cours de l'été, pêcher le thon dans les eaux canadiennes. Par ailleurs, les deux gouvernements se sont entendus pour entreprendre, dans les six semaines, des négociations afin de mettre en place un traité réglant l'accès des zones de pêches. L'échéance finale a été fixée au 1^{er} juin 1981²⁹.

4 — QUESTIONS COMMERCIALES ET FINANCIÈRES

À la fin du mois de juillet, le déficit du Canada dans son commerce automobile avec les États-Unis était sensiblement le même que celui des sept premiers mois de l'an dernier. Ainsi, selon des statistiques dévoilées en septembre par l'Association des manufacturiers de pièces automobiles, le déficit de cette année s'élevait, le 31 juillet, à \$ 1,753,000 alors qu'à la même date, en 1979, il atteignait \$ 1,792,000³⁰.

Un mois avant la publication de ces résultats, le président de la compagnie American Motors pour le Canada, M. William Pickett, affirmait que le gouvernement devrait modifier certaines clauses du pacte de l'automobile, conclu en 1965 avec les États-Unis, pour favoriser davantage l'industrie canadienne. De plus, il laissait entendre que les sanctions prévues par le pacte n'étaient pas toujours appliquées avec rigueur. Précisant que le dossier de la compagnie serait examiné en novembre, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, répliquait que le gouvernement n'avait nullement l'intention de modifier les garanties contenues dans le pacte³¹.

En février dernier, le gouvernement conservateur s'entendait avec Washington sur les quotas à établir sur les importations de poulet. Au cours de l'été, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, émettait toutefois l'avis que les contingents demeuraient trop élevés. La campagne présidentielle battant son plein, le ministre estimait toutefois que ce n'était pas « le moment idéal pour demander une réduction des contingents d'importation³² ».

27. *Idem.*, *Communiqué no 83* (23 septembre 1980), p. 2.

28. Daniel Raunet, *Le Devoir*, 5 août 1980, p. 11.

29. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 73*, (22 août 1980).

30. Ken ROMAIN, *The Globe and Mail*, 16 septembre 1980, p. B 10.

31. François BARBEAU, *Le Devoir* 15 août 1980, p. 7.

32. Ministère de l'Agriculture, *Discours* 25 août 1980, p. 5; voir aussi: *The Globe and Mail*, 23 août 1980, p. B 2.

Le 26 septembre, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, rencontrait le secrétaire américain au Trésor, M. William Miller. Les deux représentants devaient alors signer un traité d'imposition canado-américain, remplaçant le traité en vigueur depuis 1942. Le nouveau traité devrait devenir effectif après les élections américaines. Notons que les négociations préalables à l'élaboration du traité n'ont pas touché l'épineuse question de l'imposition des stations de télévision frontalières³³.

Des congressistes américains ont introduit un projet de loi visant à limiter les investissements étrangers sur le territoire américain. Dans la mesure où il est le troisième investisseur en importance dans ce pays, le Canada est directement visé par ce projet. Des audiences publiques s'ouvraient le 19 août. Néanmoins, selon certaines autorités canadiennes, l'initiative ne bénéficierait pas d'un large soutien au sein du congrès et de l'administration américaine³⁴.

E — Le Canada et l'Europe occidentale

Les relations canado-européennes n'ont pas été marquées par des événements exceptionnels au cours de l'été. Cette section se réduira donc à deux rubriques : les relations du Canada avec la Grande-Bretagne et avec deux pays scandinaves, soit la Finlande et la Suède.

1 — LA GRANDE-BRETAGNE

Le 19 septembre, une nouvelle entente en matière de services aériens était signée à Ottawa par MM. Christopher Roberts, pour la Grande-Bretagne, et Henry Jay, pour le Canada. La dernière phase des négociations s'était ouverte à Ottawa, le 10 septembre. En vertu de la nouvelle entente, les compagnies aériennes britanniques et canadiennes se voient garantir des possibilités d'escale sur le territoire de leur partenaire. Ainsi, Air Canada pourra multiplier ses vols qui, transitant par Londres, se dirigent vers d'autres villes d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Par ailleurs, la British Airways pourra établir une liaison directe entre la Grande-Bretagne et l'Ouest canadien³⁵.

Les discussions constitutionnelles entre le gouvernement fédéral et les provinces risquent de perturber quelque peu les relations canado-britanniques. En effet, la décision du gouvernement Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution est considérée comme une question susceptible de mettre le parlement de Westminster dans l'embarras. Certes, M. Trudeau affirmait en juillet avoir l'appui des chefs de partis britanniques³⁶, mais il n'a pu obtenir, par la suite, l'appui unanime des gouvernements provinciaux. Selon le délégué général du Québec à Londres, M. Gilles Loiselle, Ottawa pourrait même échouer dans sa tentative³⁷.

À une semaine d'intervalle, deux journaux londoniens, le *Times* et le *Financial Times*, soulignaient le dilemme auquel pouvait être confronté Westminster qui, tout en ayant intérêt à préserver l'unité canadienne, veut éviter d'être accusé de prendre parti pour le gouvernement central contre les provinces ou les groupes minoritaires³⁸. À la fin de septembre, le gouvernement londonien n'avait pas pris officiellement position. Toutefois, on estimait alors que les procédures préalables au rapatriement ne soient pas complétées avant Noël³⁹.

33. Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail* 26 septembre 1980, p. B1; voir aussi: Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 61* (31 juillet 1980).

34. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 20 août 1980, p. 1 s.

35. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 82* (19 septembre 1980).

36. *Le Devoir*, 3 juillet 1980, p. 18.

37. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 20 septembre 1980, cité par l'*Argus*, 23 septembre 1980, p. 12 s.

38. *Le Devoir*, 10 septembre 1980, p. 2 et *Le Devoir*, 17 septembre 1980, p. 12.

39. Richard DAIGNAULT, *Le Soleil*, 25 septembre 1980, cité par l'*Argus*, 25 septembre 1980, p. 16.

2 — LES PAYS SCANDINAVES

Une délégation commerciale finlandaise visitait les villes d'Edmonton, de Calgary et de Vancouver, au cours du mois de septembre. Selon M. Paavo Rantanen, représentant du ministère finlandais des Affaires étrangères, ce séjour était destiné à informer les milieux d'affaires finlandais sur les possibilités de coopération industrielle et d'échanges commerciaux entre les deux pays. Les discussions avec les autorités canadiennes auraient été de nature assez informelles⁴⁰.

Toujours en septembre, l'ambassadeur suédois au Canada, M. Johan Nordenfalk, dirigeait une délégation composée de représentants de sept compagnies minières d'origine suédoise. Leur objectif était de promouvoir la vente d'équipements aux exploitations canadiennes. La délégation s'est arrêtée successivement à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Toronto, Sudbury et Montréal⁴¹.

F — Le Canada et l'Union soviétique

En janvier 1980, le gouvernement conservateur de M. Joe Clark, pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan, décrétait un embargo sur les ventes de céréales à l'Union soviétique. Le 24 juillet, le ministre responsable de l'Office national du blé, M. Hazen Argue, rendait l'embargo responsable des baisses de prix dont se plaignent les fermiers des Prairies. Le ministre affirmait alors que, conjointement avec le ministère de l'Agriculture, son bureau recherchait les moyens de compenser les pertes encourues par les fermiers⁴².

Paradoxalement, on révélait quelques semaines plus tard que l'embargo, pourtant responsable des fluctuations de prix, n'était pour ainsi dire pas appliqué. Ainsi, le Canada s'était engagé à ne pas augmenter ses livraisons de blé vers l'Union soviétique. En août, les ventes auraient cependant atteint 3,8 millions de tonnes, pour 1.6 millions en 1978-79. Par ailleurs, on accusait l'Office national du blé d'accorder la priorité aux demandes soviétiques, au détriment des autres clients⁴³.

G — Le Canada et l'Amérique latine

Dans cette section, nous donnerons un bref aperçu des événements qui ont marqué, durant la période estivale, les relations entretenues par le Canada avec l'Argentine, Cuba, Haïti, le Mexique et le Pérou.

1 — L'ARGENTINE

Au début de septembre, M. Carlos Castro Madero, représentant de la Commission nationale de l'énergie atomique pour l'Argentine, et M. James Donnelly, président de l'Énergie atomique du Canada Ltée, s'entendaient sur les termes d'un nouveau contrat en matière de coopération nucléaire. Ce contrat doit modifier celui qui a été signé, en 1974, par les représentants des deux pays. Il porte sur la construction d'un réacteur nucléaire canadien dans le nord de l'Argentine. De nouvelles conditions monétaires ont été négociées et l'échéance du projet, d'abord fixé pour 1981, a été reportée à la fin de 1982. Pour devenir effectif, le nouveau contrat devra être approuvé par les deux gouvernements⁴⁴.

40. *The Globe and Mail*, 18 septembre 1980, p. B5.

41. Albert SIGURDSON, *The Globe and Mail*, 26 septembre 1980, p. B6.

42. *The Globe and Mail*, 25 juillet 1980, p. 1 s.

43. *Le Devoir*, 14 août 1980, p. 7; voir aussi: Bertrand De La GRANGE, *Le Devoir*, 8 août 1980, p. 12.

44. *The Globe and Mail*, 2 septembre 1980, p. 1.

Les autorités de l'E.A.C.L. espèrent que cette étape sera franchie sans difficulté au cours de l'automne. Les nouvelles conditions de l'échange pourraient, de plus, servir de modèle à la négociation de contrats pour la vente d'autres réacteurs canadiens à l'Argentine⁴⁵.

2 — CUBA

Le 12 septembre, un porte-parole du ministère de l'Immigration annonçait qu'environ 225 réfugiés cubains arriveraient au Canada d'ici la fin du mois. On sait que le gouvernement canadien a promis d'accueillir 300 Cubains en 1980. Au cours du processus de sélection des immigrants, on essaie de retenir les candidats intéressés par le Canada pour lui-même, et non pour les facilités qu'il offre d'émigrer ensuite vers les États-Unis⁴⁶.

3 — HAÏTI

Au cours de l'été, le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois se sont penchés sur le problème de l'immigration haïtienne illégale. Selon des données récentes, 2000 Haïtiens vivaient au Québec sans avoir suivi les modalités prescrites. À la fin du mois d'août, M. Denis Dawson, secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Immigration, et le père Julien Harvey, ancien supérieur des Jésuites, étaient mandatés, respectivement par Ottawa et Québec, pour étudier la question.

Dès ce moment, la position du gouvernement québécois a été assez clairement définie :

Le mandat confié au père Harvey par le ministre québécois prévoit que ce dernier étudiera la situation des Haïtiens résidant illégalement au Québec pour proposer des modalités en vue de régulariser leur statut et se penchera sur la question des réfugiés politiques haïtiens afin de faciliter l'établissement d'un certain nombre d'entre eux au Québec⁴⁷.

La position du gouvernement fédéral n'a pas été divulguée de manière aussi précise. Toutefois, le refus de considérer le problème à la lumière de la situation politique particulière à Haïti pouvait laisser entendre que les décisions fédérales s'en tiendraient plus strictement aux exigences de la loi sur l'immigration. Ces approches différentes rendent le problème d'autant plus complexe que, si le fédéral fixe les procédures d'immigration, le gouvernement provincial a le privilège, depuis 1978, d'établir les quotas d'immigrants désireux de s'établir sur son territoire⁴⁸.

M. Julien Harvey remettait son rapport au ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, dans les premiers jours de septembre. Le gouvernement fédéral se déclarait alors assez réticent quant à l'adoption des mesures suggérées pour régulariser le statut des immigrants illégaux. Cependant, M. Dawson affirmait que le problème devait être discuté par les deux niveaux de gouvernement⁴⁹.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral annonçait le 28 août qu'une aide de \$500,000 serait accordée à Haïti afin que ce pays puisse remédier aux pertes causées par l'ouragan Allen. On précisait alors que les fonds seraient administrés par des fonctionnaires canadiens⁵⁰. Quelques jours plus tard, M. Leslie Manigat, représentant du Rassemblement des démocrates nationaux-progressistes haïtiens, soulignait la nécessité que des pays comme le Canada prennent

45. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail* 3 septembre 1980, p. B16.

46. *The Globe and Mail*, 13 septembre 1980, p. 14.

47. Patricia POIRIER, *Le Devoir*, 21 août 1980, p. 18.

48. Anne PENKETH, *The Globe and Mail*, 1^{er} septembre 1980, p. 8.

49. Patricia POIRIER, *op. cit.*, 9 septembre 1980, p. 3.

50. *Le Devoir*, 29 août 1980, p. 8.

les moyens pour clairement faire savoir au peuple haïtien que l'aide accordée à ce pays ne signifie nullement qu'il appuie ou approuve le régime dictatorial de Jean-Claude Duvalier⁵¹.

4 — LE MEXIQUE

Après deux ans de négociations, les représentants de Pétro-Canada et de la société mexicaine Pemex ont signé, à la fin du mois d'août, un accord formel réglant les importations canadiennes de pétrole mexicain. Les premières livraisons devraient être effectuées en octobre⁵². D'ici là, les autorités canadiennes prendront les dispositions nécessaires pour la réception de ce pétrole⁵³.

5 — LE PÉROU

Le 29 juillet, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que les instruments de ratification d'un traité signé le 22 avril dernier venaient d'être échangés à Ottawa. M. Gilles Lamontagne, ministre de la Défense, et M. Eduardo Valdez, ambassadeur du Pérou, signaient le protocole requis pour cet échange. Le traité porte sur le transfèrement des détenus⁵⁴.

Le ministre d'État responsable au Multiculturalisme, M. James Fleming, représentait le Canada aux cérémonies d'assermentation de M. Fernando Belaúnde Terry, président péruvien. Le ministre devait profiter de son séjour pour rencontrer diverses personnalités⁵⁵.

H — Le Canada et le Moyen-Orient

Le 30 juillet dernier, une loi adoptée par la Knesset prévoyait l'annexion de Jérusalem-Est à l'État israélien. M. Mark MacGuigan exprimait alors l'inquiétude de son gouvernement, à l'effet que cette décision unilatérale puisse compromettre la pacification du Moyen-Orient. Le secrétaire d'État définissait ainsi la position du Canada :

Le Canada maintiendra sa politique et ses pratiques actuelles en ce qui concerne Jérusalem-Est, et s'abstiendra notamment de tous contacts officiels avec les autorités israéliennes à Jérusalem-Est⁵⁶.

À compter du 22 mai, le gouvernement mettait un embargo pour empêcher la vente de produits canadiens à l'Iran. Cet embargo est toujours effectif et, à plusieurs reprises au cours de l'été, la Gendarmerie royale effectuait des saisies sur des pièces automobiles destinées illégalement à l'Iran⁵⁷.

Si le déclenchement de la guerre irano-irakienne a, semble-t-il, laissé perplexes les autorités canadiennes, il n'a pas suscité de craintes démesurées quant à ses répercussions sur l'économie du pays. En effet, seulement 2% des approvisionnements pétroliers du Canada sont de provenance irakienne et, depuis environ un an, les livraisons iraniennes ont été suspendues. Toutefois, si le conflit empêchait toute circulation sur le golfe, le Canada serait privé de 40% de ses importations de pétrole. Attentives au déroulement des événements, les autorités canadiennes ont évité de prendre position dans le conflit mais, à la fin du mois de septembre, aucune mesure n'avait été décrétée pour évacuer d'Irak les ressortissants canadiens⁵⁸.

51. Patricia POIRIER, *op. cit.*, 3 septembre 1980, p. 20.

52. Paul MORISSET, *Le Devoir*, 21 août 1980, p. 11.

53. Jeff CARRUTHERS, *op. cit.*, 30 septembre 1980, p. B1.

54. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 60* (29 juillet 1980).

55. *Idem.*, *Communiqué no 58* (25 juillet 1980).

56. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 62* (1^{er} août 1980).

57. *Le Devoir*, 12 août 1980, p. 12 et 20 août 1980, p. 3.

58. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 24 septembre 1980, p. 1 et 12.

I — Le Canada et l'Afrique

À la fin du mois d'août, le Conseil mondial de l'alimentation se réunissait à Arusha, en Tanzanie. Le ministre canadien de l'Agriculture, M. Whelan, recommandait alors que soit augmentée l'aide alimentaire aux pays touchés par la sécheresse. Le ministre profitait de l'occasion pour annoncer que le Canada fournira du blé à cinq pays particulièrement affectés par ce problème. La contribution canadienne, évaluée à \$ 10,5 millions, sera répartie comme suit :

- Tanzanie: \$ 3 millions
- Éthiopie: \$ 1,5 millions
- Mozambique: \$ 1,5 millions
- Somalie: \$ 3 millions
- Soudan: \$ 1,5 millions.

Selon les sources officielles, il pourrait être envisagé que « le Canada consente des ressources supplémentaires aux pays africains⁵⁹ ».

Ainsi, on annonçait dans les premiers jours de septembre que l'aide alimentaire apportée à l'Éthiopie s'élèverait à environ \$ 3 millions⁶⁰. Par ailleurs, l'Agence canadienne de Développement international annonçait, le 8 septembre, la signature d'un protocole d'entente entre les gouvernements canadiens et soudanais, portant sur des livraisons de farine de blé à ce pays⁶¹.

De plus, M. Mark MacGuigan annonçait le 19 septembre, que son gouvernement versera \$ 1 500 000 au Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel. Le Canada a déjà versé \$ 1 million au CILSS en 1977. La nouvelle contribution sera répartie sur deux ans. Selon le ministère des Affaires extérieures, elle :

vise à doter de secrétariat exécutif de spécialistes canadiens qui travailleront avec les Sahéliens à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie de redressement. De plus, L'ACDI contribuera au budget de fonctionnement du Secrétariat et financera un colloque international sur la production des végétaux⁶².

Toujours au chapitre de l'aide, notons que les autorités de la Zambie et du Malawi exprimaient, au début de septembre, leur désir de voir le Canada apporter une contribution financière à un projet de raccordement des voies ferrées de ces deux pays⁶³.

Le 20 septembre dernier, le président de la République du Rwanda, M. Juvenal Habyarimana, arrivait au Canada pour une visite officielle de quelques jours. Invité par le gouverneur général, M. Edward Schreyer, le président rwandais rencontrait également le Premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan. Aux termes de discussions avec Mme Margaret Catley-Carlson, vice-présidente de l'ACDI, le chef d'État rwandais obtenait l'assurance que le gouvernement canadien accorderait une aide accrue à son pays. L'ordre de grandeur des crédits et leur affectation n'ont pas été précisés mais, selon le ministre des Affaires extérieures, la priorité sera mise « sur des projets de développement qui s'inscrivent dans le prolongement des actions déjà en cours de réalisation⁶⁴ ».

59. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 49* (20 août 1980), p. 1.

60. *The Globe and Mail*, 6 septembre 1980, p. 13.

61. ACDI, *Communiqué no 23* (8 septembre 1980).

62. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 81* (19 septembre 1980).

63. *The Globe and Mail*, 6 septembre 1980, p. 3.

64. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 84* (24 septembre 1980), p. 2; voir aussi: Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 24 septembre 1980, p. 12.

J — Le Canada et l'Asie

Au cours de l'été, les relations entre le Canada et l'Asie ont été marquées par un certain nombre de visites officielles. Les discussions ainsi rendues possibles ont porté principalement sur des questions d'ordre économique. Dans les lignes qui vont suivre, nous parlerons successivement des échanges du Canada avec la Chine et avec le Japon.

1 — LA CHINE

En août dernier, le président du « Canada-China Trade Council », M. Michael Cochrane, affirmait être optimiste quant à l'avenir des relations sino-canadiennes dans le domaine commercial. Selon M. Cochrane, le gouvernement Trudeau a su établir au niveau diplomatique un climat favorable à ces échanges. Le conseil espère en faire profiter à la fois les petites et les grandes entreprises d'origine canadienne. À cet effet, on prévoit qu'une mission commerciale se rende en Chine au cours de l'automne⁶⁵.

Le 21 août, le vice-premier ministre du Conseil d'État de la Chine populaire, M. Bo Yibo, arrivait au Canada pour une visite officielle de dix jours. Ce séjour s'inscrivait dans la ligne des efforts entrepris pour multiplier les échanges entre les deux pays. Il donnait lieu à un échange de notes portant sur des questions consulaires et sur des problèmes touchant l'immigration. Le ministère des Affaires extérieures résume ainsi leur contenu :

Ces notes, qui s'ajoutent aux ententes conclues entre les deux gouvernements en 1973, accordent notamment à chaque pays le droit d'établir des consulats généraux sur les territoires de l'autre et prévoit l'affectation des ressources additionnelles au programme de réunion des familles⁶⁶.

À l'occasion d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Bo Yibo, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, parlait du séjour qu'il devait lui-même faire en Chine, du 30 août au 14 septembre. Il en exposait en ces termes les objectifs généraux :

Cette visite fait suite à plusieurs délégations agricoles chinoises reçues par le Gouvernement du Canada au cours des huit dernières années. Nous profiterons de cette occasion pour nous familiariser avec l'agriculture chinoise et nous étudierons comment le Canada et la Chine pourraient accroître leur coopération en agriculture. Nous aurons en outre des entretiens qui, nous l'espérons, donneront lieu à la signature d'un protocole d'entente sur la coopération entre nos deux pays dans le domaine de l'agriculture⁶⁷.

Conformément à ces prévisions, une entente était signée le 8 septembre. Elle prévoit une intensification de la coopération entre les deux pays dans le domaine agricole, tant au niveau des échanges de matériels et d'informations que des contacts commerciaux⁶⁸.

3 — LE JAPON

Du 2 au 11 août dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, séjournait au Japon où il rencontrait divers représentants du gouvernement. Les entretiens ont porté sur les échanges entre les deux pays dans les secteurs de l'industrie du bois, du charbon, de l'automobile et de la technologie nucléaire. Dans un discours prononcé devant le Comité japonais de la conférence Canada-Japon des hommes d'affaires, M. Gray constatait la bonne santé des relations entre les deux pays, tout en rassurant les hommes d'affaires nippons

65. Mark LUKASIEWICZ, *op. cit.*, 11 août 1980, p. B4.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 74* (25 août 1980).

67. Ministère de l'Agriculture, *Communiqué no 51* (25 août 1980), p. 1.

68. *Idem.*, *Communiqué no 56* (8 septembre 1980).

sur la portée des changements annoncés dans la Loi sur l'examen de l'investissement étranger :

Les nouvelles mesures n'entendent pas frustrer ou accabler injustement les nombreuses firmes étrangères qui sont de bonnes sociétés et qui contribuent déjà à la croissance et au développement de l'économie canadienne⁶⁹.

Le ministre profitait par ailleurs de l'occasion pour aborder la question des échanges dans le secteur de l'industrie automobile. Sans évoquer directement la possibilité que le Canada impose des quotas sur ses importations⁷⁰, M. Gray incitait les hommes d'affaires japonais à « multiplier leurs importations de pièces automobiles canadiennes⁷¹ » afin d'équilibrer les échanges entre les deux pays.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce parlait également dans son discours du désir canadien d'accroître les échanges avec la Japon en matière de technologie nucléaire⁷². Quelques semaines plus tard, soit le 2 septembre, le ministre des Affaires extérieures annonçait que des représentants de deux gouvernements venaient de procéder à un échange de notes réglant la mise en vigueur d'un nouveau Protocole de coopération nucléaire. Ce document modifie l'Accord de coopération signé le 22 août 1978⁷³.

K — CHRONOLOGIE

4 juillet :

- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, annonce qu'une mission de dix-neuf industriels canadiens s'est rendue en Europe, la semaine précédente, afin d'étudier certaines techniques de transformation du cuivre. Le voyage était organisé conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Commission des Communautés européennes.

10 juillet :

- M. Lloyd Axworthy, ministre d'Emploi et Immigration, et M. J. George Corn, président de l'Association nationale des Tchécoslovaques du Canada, signent une entente visant à faciliter l'intervention des groupes locaux désireux de venir en aide aux réfugiés. Selon le ministère, 3,400 réfugiés d'Europe de l'Est s'établiront au Canada en 1980.

16 juillet :

- MM. Mark MacGuigan et Lloyd Axworthy, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre responsable de la Situation de la Femme, annoncent pour le lendemain la signature, par le Canada, de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination contre les femmes.

23-29 juillet :

- M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'Agriculture, séjourne au Canada. Les échanges qu'il a avec son homologue canadien, M. Whelan, portent sur le commerce agricole du Canada avec la France et la Communauté économique européenne.

24 juillet :

- Le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, et le ministre du Revenu, M. Bill Rompkey, accueillent des troupes ouest-allemandes qui doivent s'entraîner à Goose Bay dans le cadre d'un exercice de l'OTAN.

69. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué*, 8 août 1980, p. 4.

70. *The Globe and Mail*, 19 août 1980, p. 8.

71. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *op. cit.*, p. 7.

72. *Ibid.*, p. 7.

73. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 77* (2 septembre 1980).

- M. Mark MacGuigan représente le Canada lors des obsèques de M. Seretse Khama, président du Botswana.

25 juillet :

- Le ministre des Affaires extérieures annonce que le prix littéraire Canada-Australie, pour l'année 1979, est attribué au poète canadien Michael Ondaatje.

1^{er} août :

- M. Mark MacGuigan annonce que le Canada offrira 10 bourses annuelles à des ressortissants de Zimbabwe, dans le cadre du Programme de bourses du Commonwealth.

5 au 13 août :

- La huitième Conférence du Commonwealth sur l'Éducation se tient à Colombo, au Sri Lanka. Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, M. Charles G. Gallagher, dirige la délégation canadienne. La Conférence se propose d'étudier l'ensemble de la coopération, entre les pays membres du Commonwealth.

6 août :

- Le ministre des Affaires extérieures annonce la nomination de M. Robert W. McLaren en tant que premier haut-commissaire du Canada au Zimbabwe.

8 août :

- L'agence canadienne de Développement international annonce qu'elle versera \$50,000 pour venir en aide aux victimes de l'Ouragan Allen à Sainte-Lucie.

mi-août :

- M. Marcel Massé, président de l'ACDI annonce que le Canada versera \$250,000 pour contribuer à la reconstruction d'écoles à Sainte-Lucie.

15 au 24 août :

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Nouvelle-Zélande, M. Brian E. Talboys, visite plusieurs provinces canadiennes et s'entretient avec quelques ministres fédéraux de questions d'intérêt commun. Un objectif important de ces discussions est de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays.

18 août :

- Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de M. Michel Gauvin au poste d'ambassadeur du Canada en République populaire de Chine.

19 août :

- On annonce que la Commission du textile et du vêtement, dans un rapport remis en juillet, recommande de prolonger jusqu'en 1990 les mesures de protection s'appliquant à cette industrie.

22 août :

- M. Mark MacGuigan annonce l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République de Guinée Équatoriale. Les arrangements ont été conclus deux jours plus tôt entre les représentants des deux pays.

25 août au 5 septembre :

- Le Solliciteur général du Canada, M. Bob Kaplan, dirige la délégation canadienne au 6^e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. Ce congrès se tient à Caracas.

29 août :

- M. Claude Cheysson, membre de la Commission des communautés européennes pour la Politique au Développement, arrive à Ottawa. Son séjour lui permettra de s'entretenir avec le Premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et avec M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale.

3 septembre :

- Le site Burgess Shale (Colombie-Britannique) est inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO.

4 septembre :

- Un porte-parole du secrétariat d'État réaffirme la position du gouvernement canadien, selon laquelle il n'est pas dans ses intentions pour le moment de reconnaître le régime militaire bolivien, au pouvoir depuis la mi-juillet. Cette déclaration est faite à l'occasion du passage de M. Jaime Paz, vice-président du gouvernement en exil.

14 au 17 septembre :

- Après un séjour en Chine, le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, séjourne aux Philippines. Il répond ainsi à une invitation de son homologue, M. Arturo Tanco.

17 au 21 septembre :

- M. Whelan, accompagné de trois fonctionnaires, se rend ensuite à Djakarta à l'invitation de M. Hadisapoetro Soedarsono, ministre indonésien de l'Agriculture.

23 septembre au 28 octobre :

- Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dirige la délégation canadienne lors de la 21^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui se tient à Belgrade.

26 septembre :

- Au cours d'un séjour en Italie, le ministre canadien du Multiculturalisme, M. Jim Fleming, déclare que les échanges culturels du Canada avec ce pays s'ouvriront bientôt à de nouvelles perspectives. Selon le ministre, un nouvel accord culturel pourrait être conclu avec l'Italie au début de 1981.

II - Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1980)

A — Aperçu général

Les relations extérieures du Québec, au cours des mois d'été, ont été principalement caractérisées par les faits suivants : les efforts déployés afin de solutionner le problème des réfugiés haïtiens, la définition d'une politique pétrolière, le retour à des objectifs de nature plus commerciale vis-à-vis des États-Unis et, enfin, la poursuite des échanges réguliers avec l'Europe et l'Afrique.

Les principales initiatives, au cours de la saison, ont été le fait du ministère de l'Immigration ou de ministères à vocation surtout économique. Toutefois, dans une allocution prononcée lors du 12^e Congrès des relations internationales organisé par le Centre québécois de relations internationales qui s'est tenu à Québec, à la fin de septembre, le ministre des Affaires intergouvernementales réaffirmait que le Québec devait participer aux grands débats internationaux pour défendre ses intérêts propres. Déplorant de manière plus ou moins voilée